

Projet autoroute 25 – Consultation publique
Listes des questions/réponses des tables rondes
25 octobre 2007 - Montréal

1. Avec l'aménagement on va perdre le caractère champêtre. Y aura-t-il des choses de faites pour réintégrer ce caractère, comme la végétation, les bordures, la piste cyclable, etc ; comment sera faite cette intégration ? Sur le boulevard Gouin, comment sera fait l'aménagement, qu'est-ce qui sera détruit, la configuration sera-t-elle la même ?

Réponse : Aucun changement de configuration sur le boulevard Gouin.

2. La construction du pont est en dépression pour éviter le bruit, mais il y aura quand même du bruit. Y a-t-il des mesures de contrôles ?

Réponse : Oui, il y en aura après l'ouverture de l'autoroute.

3. Quelles sont les distances de bruits pour l'évaluation ? Quels sont les contrôles de bruit et à quelle distance ils s'appliquent le plus loin ? On entend rien pour le moment, mais dans 10 ans ce sera quoi l'impact ?

Réponse : Les mesures sont prises aux endroits jugés sensibles, soit les résidences, les parcs, etc.

4. Est-ce que les citoyens pourraient avoir accès aux relevés sonores déjà faits ?

Réponse : Les études seront disponibles sous peu sur le site Internet de www.a25.com

5. Y a-t-il une piste séparée pour les cyclistes et les piétons, comme un muret ?

Réponse : Non, la piste n'est pas partagée. Il s'agit d'une piste partagée entre cyclistes et piétons.

6. Y a-t-il des mesures de protection au niveau des dessertes ?

Réponse : Oui, les écrans acoustiques sont en bordures des voies de dessertes.

7. Est-ce qu'un organisme autre que Concession A25 va veiller à la préservation, par exemple le MDDEP ou la ville de Montréal ?

Réponse : Le MDDEP à la responsabilité de faire respecter la loi et les 33 conditions de décret, et ce, dans la période de construction et d'exploitation. La CMM va faire respecter des normes vis-à-vis la qualité de l'air et de l'eau.

8. Expliquer mieux pourquoi on fait un pont vert ?

Réponse : Pour permettre de parcourir à pied ou en vélo le boulevard Maurice-Duplessis, cela donnera un lien et une certaine continuité.

9. L'écosystème sera-t-il adéquatement protégé ?

Réponse : Il y aura des impacts sur l'habitat du poisson, mais les pertes seront compensées par l'aménagement d'autres habitats.

10. Y a-t-il des compensations pour l'écosystème ?

Réponse : Oui, par l'aménagement d'autres habitats. De plus, à Laval, le MTQ va céder 35 ha de milieux pour compenser la perte de 2,9 ha de milieux humides.

11. Comment sera-t-il possible de déplacer un écosystème sans altérer son équilibre ?

Réponse : On ne déplace pas l'écosystème.

12. Y aura-t-il des barrières sur le pont comme sur le pont Jacques-Cartier ?

Réponse : Non, il n'y a pas de barrière, mais des murets pour la sécurité.

13. Y a-t-il de la place pour les motoneiges ?

Réponse : Non, sur la piste multifonctionnelle, il y a de la place sur 3 mètres de large pour des piétons et des vélos.

14. Va-t-on prévoir un soutien suffisant aux longues travées du pont ?

Réponse : Il sera construit en fonction des nouvelles normes canadiennes (s6-2006)

15. Peut-on placer les fils d'Hydro dans la structure du pont ?

Réponse : Non, Hydro-Québec ne l'autorise pas pour une question de sécurité.

16. Allez-vous utiliser indigènes pour le concept naturel ?

Réponse : Oui.

17. À qui s'adresser si le bruit est trop fort, avant et après les travaux ?

Réponse : À Concession A25

18. Qu'est-ce qui est prévue pour atténuer le bruit dans l'écoterritoire du côté ouest ?

Réponse : Des talus et des murs anti-bruit.

19. Pourquoi pas un pont à aubans au complet ?

Réponse : C'est essentiellement un problème de coûts.

20. Quel espace est prévu entre la ligne des hautes eaux et le pont ?

Réponse : 9 mètres, c'est une exigence de la loi de la protection des eaux noyables dictée par Transport Canada.

21. Les pylônes à aubans sont-ils plus hauts que les pylônes à haute tension ?

Réponse : Les pylônes seront généralement égaux ou plus bas que le niveau maximal de hauteur de la ligne d'Hydro-Québec, mais certains pylônes seront plus hauts.

22. Entre l'Autoroute et les voies de dessertes, est-ce que ce sera du gazon ou de la pierre, comme c'est le cas plus au sud ?

Réponse : À certains endroits, on verra du roc car l'autoroute est en excavation. Lorsque possible, ce sera de la terreensemencée avec des graminés et du gazon.

23. La piste cyclable pourrait-elle être utilisée par les secours en cas d'accident ?

Réponse : Oui, car elle est conçue pour recevoir les véhicules de maintenance.

24. Y aura-t-il des actions de dépollution pour les ruisseaux ?

Réponse : Aucune

25. Qui paye le pont vert ?

Réponse : Aucune

26. Étant donné la situation géographique isolée, y a-t-il des actions prises pour éviter la criminalité, comme l'éclairage ?

Réponse : Aucune

27. À cause la structure du pont, en cas de conditions météorologiques difficiles, comme sur le pont Papineau lors de grands vents, le pont sera-il fermer ? Pas nécessairement le vent, mais s'il y a du verglas ?

Réponse : Aucune

28. Quels seront les impacts lors de la construction sur le boulevard Acadie ?

Réponse : Aucune